

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 14
- ayant pris part au vote : 16
- procurations : 2

L'an deux mille vingt et un et le 15 avril à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Fêtes de L'Union, sur convocation régulière en date du 8 avril, sous la Présidence de Madame Isabelle Godéas, Vice-Présidente.

Étaient présents : MME ISABELLE GODEAS, MME KAREN GREGOIRE, MME MONIQUE GUEDES, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. YANNICK PUGET, M. DENIS MOLET, MME MARIE-LOUISE GRUEL, MME MONIQUE BEZOS, M. ANDRE DA PONTE, MME RENEE HUMEAU, M. HERVE LAMACHERE, MME MARE-CLAUDE MANGOGNA, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, MME JACKIE VAZ SANTIAGO.

Étaient absents ayant donné procuration : M. YVAN NAVARRO (POUVOIR DONNE A MME ISABELLE GODEAS), MME KATY COLDER (POUVOIR DONNE A MME MARE-CLAUDE MANGOGNA)

Était absent excusé : M. MARC PÉRÉ,

☎ 05.62.79.86.16

DÉLIBÉRATION 2021/09

Objet : Adoption du Procès-Verbal n°2021/01 du Conseil d'Administration du 11 février 2021

Madame la Vice-Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2021/01 rédigé suite à la séance du 11 février 2021.

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité :

- D'adopter le Procès-Verbal N°2021/01 rédigé suite à la séance du Conseil d'Administration du 11 février 2021.

Pour copie conforme,

La Vice-Présidente,

Isabelle Godéas

- Transmis le **21 AVR. 2021**

- Affiché le **21 AVR. 2021**

